Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 69 (2005) **Heft**: 273-274

Rubrik: Tribune libre : débats

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

TRIBUNE LIBRE - DÉBATS

L'INTERPRÉTATION DE CARTES DIALECTOMÉTRIQUES (GOEBL - RÉZEAU)

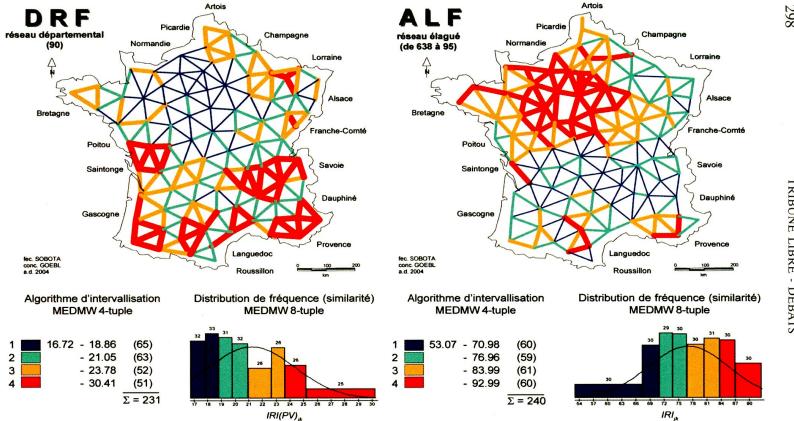
Lors de la parution du *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF), H. Goebl a transformé toutes les données géolinguistiquement pertinentes qui ont permis la rédaction de ce dictionnaire pour comparer leur forme cartographiée avec les cartes dialectométriques de l'ALF (cfr. MélRézeau; CILPR XXIV, cf. *infra* n. 1; 3; 5). Pour mettre au clair les impacts méthodologiques et empiriques de l'interprétation épineuse des cartes, j'ai demandé à leur auteur, Hans Goebl, d'expliquer très succinctement comment cellesci ont été établies et quels renseignements de type géolinguistique elles nous fournissent d'après lui; parallèlement, j'ai demandé à l'auteur du DRF, Pierre Rézeau, le responsable pour les données linguistiques de départ, quels renseignements il tirerait de son côté des mêmes cartes. Nous avons choisi de reproduire en ce lieu seulement les deux cartes de synthèse (correspondant aux cartes 27 à 30 des MélRézeau) [MDG].

Interprétation de Hans Goebl

1. Remarques préliminaires

Ce débat porte sur la genèse, la fonction et l'interprétation de quatre des 30 cartes thématiques quantitatives qui accompagnent un article d'inspiration géolinguistique et dialectométrique rédigé à la suite d'un colloque de lexicographie tenu en 2003 à Strasbourg en l'honneur de Pierre Rézeau (Goebl 2005)⁽¹⁾. Avant d'entrer dans les détails du débat, il est bon de se rappeler la position précaire que détient la cartographique thématique au sein des sciences dites humaines depuis le 19^e siècle et plus encore celle qui caractérise la branche *quantitative* de la cartographie thématique à proprement parler.

^{(1) «}Comparaison dialectométrique des structures de profondeur des cartes linguistiques du "Dictionnaire des régionalismes de France" (DRF) et de l'"Atlas linguistique de la France"», in: La lexicographie différentielle du français et le Dictionnaire des régionalismes de France: Actes du colloque en l'honneur de Pierre Rézeau pour son soixante-cinquième anniversaire (Strasbourg, Université Marc Bloch, 20-22 juin 2003), éd. par M.-D. Gleßgen et A. Thibault, Presses Universitaires de Strasbourg, 2005 [sous presse].



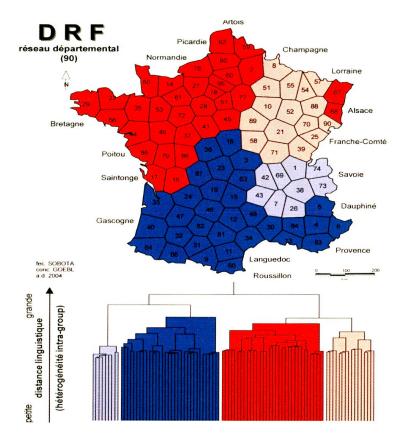
Carte 2: Carte à rayons (interpoints en fonction communicative). Corpus: 1687 cartes de travail tirées de l'ALF; réseau élagué de 638 points-ALF à 95; 240 interpoints.

Indice de similarité: IRI_{ik}.

Algorithme d'intervallisation: MEDMW 4-tuple.

Carte 1: Carte à rayons (interpoints en fonction communicative). Corpus: 342 cartes du DRF; 231 interpoints. Indice de similarité: IRI(PV)_{ik}.

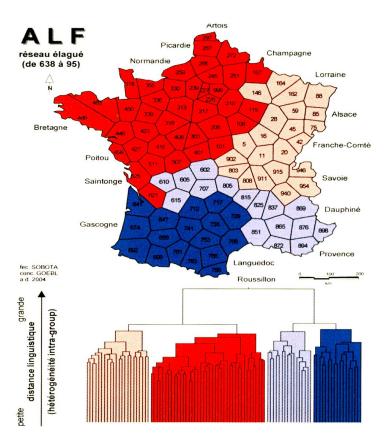
Algorithme d'intervallisation: MEDMW 4-tuple.



Carte 4: Dendrogramme et spatialisation concomitante d'une classification hiérarchique ascendante (CAH) movennant l'algorithme de Ward.

Corpus: 1687 cartes de travail tirées de l'ALF; réseau élagué de Corpus: 342 cartes du DRE. 638 points-ALF à 95.

Indice de similarité: IRI_{ik}.



Carte 3: Dendrogramme et spatialisation concomitante d'une classification hiérarchique ascendante (CAH) moyennant l'algorithme de Ward.

Indice de similarité: IRI(PV),..

Des analyses historiques du lent essor de la cartographie thématique – qu'elle soit d'inspiration quantitative ou non – ne font heureusement pas défaut⁽²⁾. Elles nous renseignent sur les multiples difficultés – matérielles, visuelles et épistémologiques – auxquelles se heurtaient l'utilisation et (surtout) la compréhension de graphiques au sein de disciplines dont la préoccupation centrale était de maîtriser l'empire de la parole écrite et parlée.

Rappelons donc brièvement les prérequis les plus importants de l'usage de graphiques dans le domaine des sciences humaines:

1) le caractère foncièrement auxiliaire des graphiques:

Chaque graphique doit être mis au service d'une démarche théorique et empirique prélablement bien définie.

2) l'impact de la qualité iconique des graphiques:

Chaque graphique devrait être compréhensible, sinon au premier coup d'œil, du moins au bout d'une brève explication préalable. Il ne faut cependant pas oublier que la bonne intelligence de graphiques présuppose aussi – de la part de ses lecteurs ou utilisateurs – une certaine culture sémiotique de même qu'une certaine sensibilité pour les problèmes du langage iconique en général. Or, ces deux facteurs sont intimément liés à la culture générale de l'époque en question et, de ce fait, sujets à des changements et rajustements perpétuels. C'est ainsi qu'il y fut un temps où l'usage de la couleur ou de fonds de cartes polygonisés était pratiquement inconnu alors que, de nos jours, ces deux dimensions sémiotiques sont devenues universellement connues.

3) le statut épistémologique des graphiques:

Bien loin d'être de simples représentations visuelles de faits complexes et d'un abord verbal difficile, les graphiques peuvent très souvent jouer le rôle de véritables hypothèses ou axiomes sans lesquels l'approfondissement voire la solution de tel ou tel problème scientifique ne seraient pas possibles. Les progrès de la culture graphique sont donc étroitement liés aux progrès de la culture scientifique en général.

2. Le problème de base

Les quatre cartes présentées dans le cadre de cette analyse figurent dans l'appendice d'un article rédigé pour les Actes du colloque de lexicographie de

⁽²⁾ Cf. Arthur H. Robinson, Early Thematic Mapping in the History of Cartography, Chicago, London, University of Chicago Press, 1982, et Gilles Palsky, Des chiffres et des cartes. Naissance et développement de la cartographie quantitative française au XIXe siècle, Paris, CTHS, 1996. Les deux ouvrages sont munis d'une abondante documentation cartographique en couleurs.

Strasbourg organisé en 2003 en l'honneur de Pierre Rézeau, auteur du monumental *Dictionnaire des régionalismes de France* (DRF)⁽³⁾. Tout au long de cet ouvrage dédié à la géographie et à l'histoire des mésolectes de France, l'on trouve plus de 300 cartes illustratives où figurent, sur un fond de carte départemental, les aires de diffusion d'autant de régionalismes mésolectaux (le plus souvent d'ordre lexical). Une particularité supplémentaire de cette documentation cartographique consiste dans le fait que les informations géolinguistiques répertoriées sur les cartes en question ne concernent pas seulement l'implantation géographique pure et simple de tel régionalisme, mais aussi son 'taux de reconnaissance'. D'où le défi, pour les objectifs d'un géolinguiste quantificateur, de saisir aussi, par voie numérique, la plus ou moins grande qualité documentaire de ces régionalismes⁽⁴⁾.

Ayant terminé la consultation du DRF, nous nous sommes posé les questions suivantes:

- 1) Quel est le bilan cumulatif de toutes les cartes linguistiques du DRF?
- 2) Est-ce que les cartes linguistiques du DRF⁽⁵⁾ constituent, de par leur structuration diatopique, l'équivalent d'un atlas linguistique à l'instar de l'ALF?
- 3) Si tel est le cas, quels seraient les résultats d'une comparaison globale (et partant dialectométrique) entre les données du DRF et celles de l'ALF?

Il s'agit évidemment de questions très particulières qui visent non pas la reconnaissance de structures géolinguistiques 'de surface', c'est-à-dire visibles au premier coup d'œil ou à peu de frais empiriques, mais bien plutôt celle de structures géolinguistiques 'de profondeur', visibles seulement au prix d'une élaboration quantifiante adéquate des données du DRF et de l'ALF.

⁽³⁾ Le corpus utilisé dans Goebl 2005 (op. cit.) se limite aux 342 cartes géolinguistiques du DRF alors que le corpus dépouillé dans H. Goebl, «La distribution quantitative des régionalismes du DRF comparée avec celle des données de l'ALF: un calibrage dialectométrique», in: Actes du XXIVe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (Aberystwyth 2004) [à paraître], repose sur les informations géolinguistiques repérables dans toutes les entrées du DRF. Il s'est avéré pourtant que l'élargissement de la base empirique n'a pu en rien infirmer les conclusions présentées déjà dans notre contribution de 2005.

⁽⁴⁾ C'est pour le propos de la saisie différentielle des différents taux de reconnaissance que nous avons défini l''Indice Relatif d'Identité à Pondération Variable' (IRI(PV)_{ik}).

⁽⁵⁾ DRF: Pierre Rézeau (éd.), Dictionnaire des régionalismes de France. Géographie et histoire d'un patrimoine linguistique, 2001, Bruxelles, De Boeck / Duculot.

3. La préparation cartographique et statistique de deux réseaux

Le réseau du DRF comprend 90 unités départementales alors que celui de l'ALF dispose, pour la seule France, de 574 points d'enquête. Pour une comparaison directe avec le réseau du DRF, il fallait évidemment rapprocher la densité du maillage original de l'ALF à celle du DRF: d'où un réseau-ALF élagué avec seulement 95 unités départementales.

Le traitement cartographique ultérieur a suivi les normes graphiques que nous utilisons dans tous nos travaux dialectométriques depuis quelque 25 ans: triangulation et polygonisation successive des deux réseaux si bien que chacun d'eux est disponible sous la forme d'une carte *isolinéaire* (voir les cartes 1 et 2) et sous celle d'une carte *choroplèthe* (voir les cartes 3 et 4). Les deux types de cartes en question permettent la visualisation des résultats de deux sortes d'analyses dialectométriques: a) cartes *isolinéaires*: pour la dialectométrie interponctuelle; b) cartes *choroplèthes*: pour les cartes de similarité, à paramètres et à corrélations ainsi que pour la spatialisation d'analyses dendrographiques.

Quant à la préparation statistique des deux stocks de données, il fallait établir, d'entrée de jeu, deux schémas de base appelés communément 'matrice de données' où sont répertoriés les résultats de toutes les mensurations appliquées aux 'données brutes'(6). Pour le DRF, la matrice de données respective comprend 90 éléments (= unités départementales) et 342 attributs (= formes régionales que j'appellerais 'mésolectales') dont chacun peut revêtir six qualités différentes allant du degré maximal de reconnaissance situé entre 80 et 100% jusqu'à l'absence totale du régionalisme mésolectal en question. Pour l'ALF les dimensions respectives sont les suivantes: 95 éléments (= unités départementales) et 1687 attributs linguistiques (toutes catégories linguistiques confondues) qui ont été définis au cours d'une dialectométrisation générale de l'ALF effectuée entre 1997 et 2000 à Salzbourg⁽⁷⁾.

L'exploitation statistique ultérieure des deux matrices de données est par définition multiple et dépend de ce que le chercheur veut déceler dans la masse des données examinées. Quant au DRF, une de nos premières tâches statistiques consistait à dresser les bilans cartographiques des décomptes linéaires appliqués aux six espèces (ou qualités) de régionalismes retenues dans le DRF: voir à ce sujet les cartes 1-4 dans Goebl 2005 (op.cit.).

⁽⁶⁾ Par 'données brutes' nous entendons ici les données originales du DRF et de l'ALF. Pour en tirer une 'matrice de données' à proprement parler il faut les soumettre à un processus de mensuration.

⁽⁷⁾ Pour plus de détails cf. H. Goebl «Regards dialectométriques sur les données de l'Atlas linguistique de la France (ALF): Relations quantitatives et structures de profondeur», in: *Estudis Romànics* 25 (2003), 59-120.

Il en appert que les régionalismes répertoriés sur les 342 cartes illustratives du DRF, bien loin de couvrir équitablement le réseau d'enquête du DRF, se concentrent dans le Sud-Ouest, le Sud, le Sud-Est et l'Est tout en engendrant des creux empiriques dans le Nord-Ouest, le Centre et le Nord-Est de la France. La majorité absolue des régionalismes retenus dans le DRF se retrouve dans les vallées du Rhône et de la Saône et partant dans le Lyonnais et dans le Dauphiné. Evidemment, cette distribution inégale ne reflète pas la réalité mésolectale de la France mais bien plutôt les avatars de la compilation du DRF. Cette constatation empirique réduit d'ailleurs considérablement la portée heuristique de la comparaison globale entre les structures de profondeur du DRF et de l'ALF. En peu de mots: un des buts majeurs de notre démarche comparative ne saurait être atteint pour des raisons d'ordre empirique (ou documentaire). C'est que, de toute évidence, les données du DRF ne constituent pas l'équivalent d'un atlas linguistique à l'instar de l'ALF⁽⁸⁾.

4. Explication et interprétation des cartes 1 et 2⁽⁹⁾

Il s'agit de deux 'cartes à rayons' dont les principes ont été largement expliqués dans Goebl 1983⁽¹⁰⁾. Chaque carte se compose de trois parties: de la carte isolinéaire à proprement parler, de la légende numérique et de l'histogramme. Les normes cartographiques utilisées en la matière correspondent exactement à celles définies dans Goebl 1981⁽¹¹⁾. Les cartes à rayons servent à visualiser, par le biais du jeu interactif d'un certain nombre de côtés de triangle à épaisseur et couleur variables⁽¹²⁾, les affinités (ou similarités)⁽¹³⁾ géolinguistiques à courte distance, c'est-à-dire repérables entre deux unités départe-

⁽⁸⁾ Tel est cependant le cas pour un autre corpus mésolectal, à savoir le *Wortatlas der deutschen Umgangssprachen* (WDU, éd. Jürgen Eichhoff, 4 vols. Bern et al., 1977-2000) – dans la mesure où l'allemand familier pourrait être comparé avec le français régional – dont les données ont été relevées moyennant la méthode atlantographique classique de l'application d'un questionnaire standardisé.

⁽⁹⁾ Ces cartes correspondent aux cartes 27 et 28 dans Goebl 2005 (op.cit.).

^{(10) «}Parquet polygonal et treillis triangulaire: les deux versants de la dialectométrie interponctuelle», ici 47 (1983), 353-412.

^{(11) «}Eléments d'analyse dialectométrique (avec application à l'AIS)», ici 45 (1981) 349-420.

⁽¹²⁾ Les principes de visualisation sont simples: a) augmentation linéaire de l'épaisseur des côtés de triangle avec l'augmentation de la valeur de la similarité interponctuelle; b) application des couleurs chaudes (rouge, orange) aux scores maximaux et des couleurs froides (bleu foncé et bleu clair) aux scores minimaux.

⁽¹³⁾ Les affinités (ou similarités) linguistiques respectives doivent être saisies quantitativement à l'aide d'indices appropriés. Pour le DRF, il s'agit de l''IndiceRelatif d'Identité à Pondération Variable' (IRI(PV)_{jk}), pour l'ALF par contre, de l''Indice Relatif d'Identité' (IRI_{ik}) tout court.

mentales contiguës⁽¹⁴⁾. Vu les dimensions plutôt réduites des deux réseaux, nous avons choisi une visualisation à quatre paliers dont les deux premiers se situent au-dessous et les deux autres au-dessus de la moyenne arithmétique de tous les scores visualisés (DRF: 231, ALF; 240 scores). Pour l'algorithme d'intervallisation utilisé (MEDMW) cf. Goebl 1981 et 1983.

Le message iconique global des deux cartes ne saurait être plus divergent: alors que dans le réseau du DRF les amoncellements les plus importants de similarités interponctuelles se trouvent au sud de la France, le réseau de l'ALF en revanche est caractérisé par une forte connectivité interponctuelle dans la moitié septentrionale de la France et par quelques noyaux linguistiques mineurs dans le Sud (Languedoc, Provence). Il en ressort qu'avec la méthode des cartes à rayons une comparaison globale directe entre DRF et ALF n'est pas possible et que, de ce fait, il faut être très prudent en ce qui concerne l'interprétation diachronique parallèle des deux cartes.

5. Explication et interprétation des cartes 3 et 4⁽¹⁵⁾

Alors que le calcul et le dessin des cartes à rayons correspondent à une étape peu avancée de la chaîne dialectométrique⁽¹⁶⁾, la construction d'arbres généalogiques' et leur spatialisation successive en constituent l'aboutissement méthodologique final. La complexité statistique (et dialectométrique) du calcul des arbres dépasse donc de loin celle du calcul des cartes à rayons. En ligne générale, on peut dire que les arbres – dont la construction est assurée par des algorithmes mathématiques préalablement définis⁽¹⁷⁾ – servent à visualiser, de par l'organisation hiérarchique de leurs embranchements, l'enchevêtrement gradué de la variation numérique interne des données analysées. C'est ainsi qu'à la première bifurcation des arbres des cartes 3 et 4 se matérialisent – sous

⁽¹⁴⁾ Il s'agit donc de la visualisation des relations d'identité (ou de similarité) qui existent *entre* deux *points* (d'atlas) contigus: d'où le terme de 'dialectométrie *interponctuelle*' appliqué à ce genre d'analyses taxométriques.

⁽¹⁵⁾ Ces cartes correspondent aux cartes 29 et 30 dans Goebl 2005 (op. cit.).

⁽¹⁶⁾ Nous appelons 'chaîne dialectométrique' l'ensemble des méthodes dialectométriques utilisées par nous. Elle comprend en particulier les chaînons (ou étapes) suivants: a) volet taxatoire: données brutes, matrice de données, choix de l'indice de similarité ou de distance, matrice de similarité ou de distance, b) volet exploratoire: cartes de similarité, cartes à paramètres, cartes interponctuelles (cartes à rayons et cartes à cloisons), analyses dendrographiquies, cartes à corrélations. Le volet exploratoire de la chaîne dialectométrique permet des analyses taxométriques très variées, c'est-à-dire répondant à des finalités scientifiques très diversifiées.

⁽¹⁷⁾ En l'occurrence, il s'agit d'un algorithme proposé en 1963 par le statisticien américain Joe Ward jr.

la forme de groupements binaires compacts – les deux classes 'les plus importantes' des données du DRF d'un côté et de l'ALF de l'autre.

L'on discerne, sur les deux cartes choroplèthes issues de la spatialisation des dendrogrammes respectifs, la bipartition classique du territoire de la France entre le Sud et le Nord, et l'on constate en outre qu'à l'intérieur de ces deux moitiés se dessinent des sous-ensembles diatopiquement non moins cohérents (voir surtout les zones coloriées en bleu clair et en rose). Evidemment, il serait possible (et aussi souhaitable pour certains objectifs scientifiques) de pousser plus avant la décomposition binaire des deux dendrogrammes pour voir de plus près la manière dont les unités départementales des deux réseaux s'organisent au sein d'une hiérarchie variationnelle binaire. Ajoutons encore que le nombre des 'feuilles' des deux arbres correspond à celui des unités départementales respectives et que l'hétérogénéité numérique interne des embranchements (ou 'dendrèmes'(18)) de l'arbre croît au fur et à mesure que l'on s'approche de la racine (ou du tronc) de l'arbre: voir les flèches respectives sur les cartes 3 et 4.

Le message classificatoire des cartes 3 et 4 est un peu plus rassurant que celui des cartes 1 et 2 étant donné le fait que, de toute évidence, les structures taxométriques de profondeur des deux stocks de données – telles qu'elles ressortent d'une classification ascendante hiérarchique (CAH) accompagnée de la construction d'un dendrogramme approprié – semblent être plus proches l'une de l'autre qu'il n'en avait l'air auparavant.

Ceci n'empêche qu'une interprétation diachronique serrée de l'arbre de la carte 3 – d'ailleurs facilement réalisable pour l'arbre de la carte 4 (relatif à l'ALF)⁽¹⁹⁾— est à déconseiller. La seule chose digne d'être soulignée est que l'agencement spatial des données du DRF est tel qu'il en résulte, tout compte fait, un décalage de la variation numérique globale entre le Nord et le Sud et non pas entre l'Ouest et l'Est de la France. Mais c'est là que s'arrêtent les analogies géolinguistiques entre DRF et ALF. Nous croyons pourtant que les divergences qui se dessinent entre la documentation mésolectale du DRF et la documentation basilectale de l'ALF s'expliquent moins par une différence de fond de la nature géolinguistique des deux registres linguistiques considérés que, plutôt, par les particularités de la collecte empirique des données du DRF.

⁽¹⁸⁾ Nous appelons 'dendrèmes' les classes (c'est-à-dire les embranchements de l'arbre) considérées comme étant 'signifiantes' au sein de la hiérarchie globale de l'arbre, et 'chorèmes' les aires qui leur correspondent sur la carte.

⁽¹⁹⁾ Pour l'interprétation syn- et diachronique d'un arbre généalogique relatif à l'ALF entier cf. Goebl 2003, 84-89 (op. cit.: voir la note 7).

Interprétation de Pierre Rézeau:

1. Remarques préliminaires

Lors de la rédaction du DRF, la plupart des articles ont évidemment fait l'objet de cartes, grâce auxquelles les rédacteurs ont pu mesurer puis commenter la distribution des faits analysés dans l'espace géographique. Mais seul un tiers de ces cartes ont pu être finalisées et figurer dans le dictionnaire. En dehors du temps nécessité par leur confection⁽²⁰⁾, il y a à cela deux raisons opposées:

- la complexité de certaines cartes, due à la polysémie ou à diverses variantes du mot traité, les aurait rendues difficilement lisibles, et les couleurs utilisées (noir et blanc) présentées selon un dégradé assez peu contrasté ne favorisaient pas la multiplication de cartes du type de celles que l'on trouve par exemple s.v. boujon, éclairer, glousse, place. Voilà pourquoi on ne trouve pas de cartes âne, appondre, bader, calciner, chambre, courate, fermer, pain, quartier, etc.
- inversement, pour des faits dont l'usage est relativement restreint dans l'espace, les cartes n'auraient pas constitué un apport majeur: c'est la raison pour laquelle on n'a pas souhaité multiplier les cartes du type arriver, baeckeoffe, biniou, kenavo, presskopf ou teurgoule et c'est ainsi que, par exemple, aspect, avoir, cervelle de canut, corniote, côte, grenier, potjevlesch, pouce ou winstub n'ont pas été cartographiés.

2. La comparaison entre l'ALF et le DRF

Il semble qu'il faille encore et encore insister sur le fait que l'ALF traite de la variation des dialectes galloromans, alors que le DRF témoigne de la variation géographique du français. L'opposition «basilecte» et «mésolecte» est donc peu pertinente pour cette comparaison, dans la mesure où nous sommes en face de deux systèmes⁽²¹⁾ nettement différents, même s'ils n'ont cessé d'emprunter l'un à l'autre.

Outre cette différence fondamentale quant à leur objet, il est évident que ces deux ouvrages ont été élaborés d'une façon qui n'est guère comparable:

⁽²⁰⁾ Un contre-temps de dernière heure est venu compliquer la situation: le logiciel primitivement utilisé pour ces cartes s'est révélé incompatible avec les possibilités de l'imprimeur; il a donc fallu mettre en place une solution de remplacement (visuellement beaucoup moins satisfaisante) et... refaire les cartes.

⁽²¹⁾ Et cela d'autant plus que la réalité dont rend compte l'ALF, loin de constituer un ensemble homogène, se répartit en sous-ensembles eux aussi nettement différenciés: patois d'oïl, francoprovençal, occitan et gascon.

l'ALF a procédé par questions/réponses de type monosémique, assurant (en principe) de la part de tous les témoins une réponse à chaque question sur tout le territoire de la France métropolitaine de l'époque et aboutissant à des cartes homogènes. Le DRF est parti d'une sélection de questions qui n'ont été posées que dans certaines régions: confirmant ou infirmant tel ou tel usage, les réponses ont donné ce qu'on appelle un «taux de reconnaissance». Il est certain qu'un tel procédé ne laisse guère de place à l'aspect heuristique (absence cependant corrigée par d'autres sources d'information, notamment par les observations des rédacteurs et des relecteurs, et aussi par la documentation écrite). Une seconde vague d'enquêtes systématiques aurait assuré une meilleure homogénéité des résultats et permis une plus juste appréciation de la répartition géographique des faits étudiés: elle est restée un idéal qui n'a pu être atteint, même s'il a été approché de loin par quelques trop rares enquêtes complémentaires.

On n'oubliera pas enfin que la présentation des données est conçue de manière bien différente dans les deux cas, en raison de la nature même des projets: le premier est un atlas, le second un dictionnaire. L'ALF propose des données brutes dont la mise en forme se résume quasiment à la cartographie; le DRF analyse des données sous l'angle sémantique, géographique et historique, l'illustration cartographique étant conçue comme une partie intégrante mais non nécessaire, du moment que dans tous les cas sont fournis au lecteur les paramètres permettant une représentation spatiale des faits analysés.

3. L'interprétation des cartes⁽²²⁾

3.1. Les cartes 1 et 2

Le traitement cartographique par H. Goebl des données du DRF (lequel ne représente pourtant qu'une étape dans l'approche de la variation géographique du français de France)⁽²³⁾ permet deux constats à partir de ces 'cartes à rayons', qui sont éloquentes. Il est tout d'abord frappant que la variation est relativement lâche dans la partie septentrionale et particulièrement dans une vaste aire incluant et débordant le Bassin Parisien: on y voit le résultat de la

⁽²²⁾ Si ce commentaire (et les données cartographiques sur lesquelles il se fonde) ne repose que sur les 342 cartes du DRF, il ne serait sans doute guère différent s'il portait sur la cartographie de l'ensemble des articles du DRF, comme le laisse entendre la note 3 ci-dessus.

⁽²³⁾ On sait que le DRF n'a pas eu pour ambition de rendre compte de tous les régionalismes de France et qu'à une sorte de vaste «trésor» de la variation, on a préféré un choix des faits les plus représentatifs, attestés dans une aire suffisamment vaste, que l'on a souhaité analyser au mieux, compte tenu des

normalisation linguistique opérée par Paris dans la large zone de son influence directe, reléguant les variétés à la périphérie.

Mais, dans le même temps, on constate que cette périphérie, loin de se présenter comme un fourre-tout, forme un espace organisé, qui s'articule en sous-ensembles plus ou loin individualisés. On y lit notamment, comme à livre ouvert, l'influence des villes qui ont marqué de leur influence telle ou telle région. Pour ne prendre qu'un seul exemple, particulièrement net, l'importante connexion qui se dessine autour de Lyon comprend ce qui constitue aujourd'hui la Région Rhône-Alpes (réunion de provinces autrefois bien distinctes: Lyonnais, Vivarais, Bresse, Bugey, Savoie et les deux tiers du Dauphiné), mais aussi l'Auvergne et le Velay (Puy-de-Dôme, Cantal, Haute-Loire); on peut penser qu'Albert Dauzat se serait réjoui d'une telle illustration, quand il affirmait, avec d'autres preuves à l'appui, que «c'est surtout par Lyon que Clermont, puis l'Auvergne, a appris le français»⁽²⁴⁾.

Le réseau de l'ALF, quant à lui, témoigne d'un bloc très dense au Nord-Ouest, qu'explique la forte parenté lexicale entre les parlers dialectaux de cette zone.

3.2. Les cartes 3 et 4

S'il y a lieu d'être tranquillisé, ces deux cartes sont non moins «rassurantes» que les précédentes! En ce qui concerne le DRF, on observe en effet, comme le remarque H. Goebl, «un décalage de la variation numérique globale entre le Nord et le Sud et non pas entre l'Ouest et l'Est de la France». Cet écart s'explique en partie par l'histoire de la pénétration du français et en partie par son évolution dans les différentes régions de France.

En particulier, il saute aux yeux que ce décalage est dû essentiellement au basculement de l'aire lyonnaise: alors que dans la carte ALF le francoprovençal est rattaché au Nord, on voit nettement dans la carte DRF que le français de cette aire est orienté vers le Sud.

Par ailleurs, et de manière ponctuelle, cet écart est aussi accentué par la prise en compte par le DRF du français de l'Alsace et de la Moselle, dont seules les zones romanes étaient représentées dans l'ALF.

connaissances actuelles et selon les meilleurs standards lexicographiques. C'est un choix différent, en partie dicté par l'ampleur de sa couverture géographique, qu'a fait le récent ouvrage de Ulrich Ammon et alii, *Variantenwörterbuch des Deutschen. Die Standardsprache in Österreich, der Schweiz und Deutschland sowie in Liechtenstein, Luxemburg, Ostbelgien und Südtirol*, Berlin/New York, W. de Gruyter, 2004.

⁽²⁴⁾ A. Dauzat, La Géographie linguistique, Paris, Ernest Flammarion, 1922, p. 187.

3.3. «Per visibilia ad invisibilia»

C'est en souriant que l'on reprend ce célèbre adage médiéval, sans doute plus usité en théologie qu'en linguistique, à propos du beau travail de cartographie de H. Goebl sur le DRF. On ne saurait trop remercier le savant salzbourgeois de l'honneur qu'il fait à ce dictionnaire de le scruter, sous cet aspect, avec une acribie et une compétence rares, et d'en tirer des cartes de synthèse, non seulement à partir des 342 cartes dont il est ici question, mais en reprenant l'ensemble des données du dictionnaire susceptibles d'être cartographiées.

Grâce aux cartes ici présentées qui les rendent nettement visibles, il nous donne à lire d'emblée des faits qui n'étaient guère discernables qu'au coup par coup ou, en tout cas, de manière fragmentée. Au-delà du caractère «empirique» (je dirais, pour ma part, artisanal) de la collecte des données du DRF – les questions et le public enquêté variant selon les régions – et au-delà de la sélection de ces données aboutissant à un article dans le dictionnaire (accompagné ou non d'une carte), se manifestent des connexions ou sous-ensembles que des travaux complémentaires devraient rendre plus explicites (25).

D'autre part, si les variétés géographiques du français sont tributaires du substrat dialectal⁽²⁶⁾, celui-ci n'est que l'une des explications de cette richesse, qui puise à bien d'autres sources, à commencer par le dynamisme propre au français⁽²⁷⁾. Le rapprochement des cartes de synthèse ALF-DRF illustre à sa manière cette distorsion, brisant s'il le fallait l'image aujourd'hui caduque du patois «miroir fidèle du français», produite par une *dialectologite* qui a souvent brouillé notre vision de la réalité linguistique⁽²⁸⁾.

⁽²⁵⁾ Ainsi Jean-Pierre Chambon, «Après le *Dictionnaire des régionalismes de France*: bilan et perspectives» et Mathilde Thorel, «Le DRF et l'aréologie. Une étude de cas: la Bretagne», tous les deux in: MélRézeau; France Lagueunière, «Aires lexicales auxquelles participe le département de l'Allier. Essais d'aréologie établis à partir du DRF», in: *Actes du XXIVe Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes* (Aberystwyth 2004) [à paraître].

⁽²⁶⁾ Dans le cas du DRF, voir, par exemple, E. Buchi, «Les emprunts dans le *Dictionnaire des régionalismes de France*», in: MélRézeau.

⁽²⁷⁾ Voir, par exemple, J.-P. Chambon, «Variétés géographiques du français et "substrat dialectal". L'exemple de Vinzelles (Puy-de-Dôme)», in: Études sur les régionalismes du français, en Auvergne et ailleurs, Paris, Klincksieck, 1999, p. 11-65 (où l'auteur fait la preuve que parmi les faits du français de Vinzelles naguère pointés par A. Dauzat, à peine 10% relèvent d'une explication par le substrat dialectal).

⁽²⁸⁾ Voir J.-P. Chambon, Jean-Paul Chauveau, «Un cas de dialectologite, ou le français rendu invisible: à propos des vues de Pierre Gardette sur francoprovençal *polailli* et moyen français régional *poulaille* "poule"», in: *BSLP*, 99 (2004), 155-180.

LA LOCALISATION DES TEXTES ANCIENS

L'ouvrage de Yan Greub, Les Mots régionaux dans les farces françaises (Strasbourg, 2003), publié dans la Bibliothèque de Linguistique Romane avec une préface de Gilles Roques et couronné par le prix Albert Dauzat de la Société de Linguistique Romane, a fait l'objet dans notre revue d'un compte rendu détaillé et très critique de Takeshi Matsumura (68, 598-618). Pour mieux cerner les questions méthodologiques sous-jacentes, j'ai souhaité que M. Greub rédige une réponse sur les obstacles rencontrés pour la localisation des mots et textes anciens et les choix scientifiques qu'il a opérés [MDG].

Réponse de Yan Greub:

1. Mon ami Takeshi Matsumura a bien voulu donner dans cette revue (RLiR 68, 598-618) un compte rendu très fouillé de mon livre, *Les Mots régionaux dans les farces françaises*, et je le remercie du soin et du sérieux avec lesquels il l'a écrit, ainsi que du ton courtois sur lequel il décrit un ouvrage qui manifestement ne lui a pas plu. Les critiques de T. Matsumura sont très argumentées, et elles ajoutent beaucoup à l'information que je fournissais au lecteur; la majorité des arguments utilisés m'a aussi semblé correcte.

Le lecteur sera un peu effrayé, je le crains, si je précise que le recenseur a borné presque entièrement ses critiques (21 pages de typographie serrée, pourtant!) au chapitre 4 (sur 8)(1), le plus long il est vrai (182 pages sur les 416 que compte l'ouvrage); elles auraient donc pu être bien plus étendues encore, comme il l'indique dans sa conclusion. Le chapitre 4 est celui dans lequel j'élabore le matériel sur lequel se basent les localisations des textes que j'étudie; dans le chapitre 5 je procède aux localisations elles-mêmes et – classiquement je crois – je présente dans l'introduction la façon dont je procède et les raisons qui ont justifié mes choix, tandis que dans la conclusion j'essaie de dire dans quelle mesure ils ont été confirmés par l'expérience.

Car c'est bien d'une expérience qu'il s'agit, et cette visée de l'ouvrage n'est pas sans conséquence sur le jugement qu'il méritera. J'ai voulu proposer une méthode simple et réitérable: dans un domaine qui était jusqu'alors jalousement réservé par quelques spécialistes, il s'agissait de permettre à chacun d'entrer. Mais pour cela, il fallait que je remplace

⁽¹⁾ A une exception près, sur laquelle je reviens plus loin.

l'autorité qui me manquait par autre chose: une vérification. G. Roques ou T. Matsumura (mais cela était vrai aussi d'A. Henry ou F. Lecoy) n'ont pas besoin de démontrer que ce qu'ils disent sur le lexique de l'ancienne langue est correct, car chacun sait qu'ils en sont les meilleurs spécialistes et que plus que tout le monde ils ont vu, compris et critiqué les attestations disponibles. Mais les autres philologues sont-ils condamnés à faire beaucoup moins bien qu'eux s'ils se risquent dans ce domaine? Ne disposent-ils vraiment que de moyens moins satisfaisants et leur infirmité de départ est-elle complètement irrattrapable? Il m'a justement semblé que la notion d'expérience pouvait me sauver. Il s'agissait de fixer des conditions dans lesquelles je procéderais aux localisations des mots et des textes, de les respecter strictement un grand nombre de fois, et de vérifier par une opération complètement indépendante, elle-même répétée à de nombreuses reprises, que les résultats étaient corrects - ou dans quelle mesure et dans quelles conditions ils ne l'étaient pas. Cette procédure peut être réitérée par tout savant qualifié comme je le suis (et je crois que nous sommes nombreux) s'il veut bien en prendre le temps; sa valeur est démontrée, jusqu'à preuve du contraire, par les résultats auxquels je suis parvenu, et que T. Matsumura ne conteste pas⁽²⁾. En résumé, comme je ne possédais pas l'autorité personnelle qui aurait assuré mes résultats, j'ai bien dû choisir la voie classique du progrès scientifique, celle de l'expérience et des hypothèses falsifiables. Mes méthodes ontelles été vérifiées ou falsifiées par l'expérience que j'ai menée? La réponse ne pouvait pas être parfaitement simple, mais je m'en suis trouvé plutôt satisfait.

2. La critique de T. Matsumura ne porte néanmoins ni sur les procédures utilisées ni sur les résultats. Il conteste très spécifiquement la valeur du matériel que j'ai élaboré et utilisé. A cela je n'ai pas grand-chose à répondre, et il y aurait peut-être beaucoup à ajouter: la critique du chapitre 4 pourrait être au moins doublée, du fait que l'élaboration philologique du matériel d'ancien français est beaucoup plus avancée que celle des mots tirés des dictionnaires dialectaux, et que j'ai beaucoup moins corrigé moi-même ceux-ci que celui-là. Je ne sais pas si je dois à la mansuétude de T. Matsumura qu'il n'ait pas abordé cette question, mais il sera honnête d'avertir le lecteur que cette partie du matériel n'est pas plus sûre que l'autre; elle est tirée presque tout entière du seul FEW, et le plus souvent sans critique.

⁽²⁾ A une exception près, sur laquelle je reviens plus loin.

Mais même ainsi, je ne crois pas que mon travail tombe. En effet, la fiabilité de mes résultats n'est pas vérifiée par la qualité des procédures à chaque étape, ni par la quantité de matériel, mais par un contrôle a posteriori et indépendant et une pesée de la valeur des critères utilisés. C'està-dire que j'ai prévu l'introduction d'erreurs dans le procès d'établissement des localisations, que je me suis efforcé d'évaluer leurs conséquences et que j'ai vérifié ensuite (ou le cas échéant falsifié) les hypothèses utilisées et la valeur de mes moyens probatoires. Ainsi, et pour aller jusqu'au paradoxe, tout pourrait être faux dans le détail de mon chapitre 4 que mes localisations de textes ne seraient pas encore démontrées avoir échoué – même si j'espère bien n'avoir pas si mal œuvré au service du progrès de la description lexicograpique du moyen français.

En somme, le désaccord entre T. Matsumura et moi est plus fondamental que celui-ci ne semble le croire, puisqu'il touche les questions de méthode. Mon recenseur moque gentiment [598] l'abus que je fais de ce mot. Peut-être nous sommes-nous mal compris? Pour lui, il n'y a qu'une méthode: la bonne, et les erreurs sont fautes à son égard. Pour moi, la méthode est la façon dont on décide d'aborder un objet donné, en fonction de buts que l'on détermine. La méthode est bonne si elle s'applique bien à l'objet et permet d'atteindre les buts visés; il faut donc bien souvent faire l'effort d'en établir une.

Je devais aussi faire un choix. Il m'importait, comme il importe à l'auteur de tout livre d'ambition limitée, de l'écrire en moins de 15 ans; si j'avais choisi la voie d'un approfondissement philologique aussi avancé que celui que propose T. Matsumura dans son compte rendu, j'aurais dû me contenter d'étudier trois ou quatre textes, et c'est alors la valeur de démonstration qui aurait été atteinte. J'ai donc travaillé de manière moins achevée que ne l'aurait fait T. Matsumura, et dans un sens cela vaut sans doute mieux. Mon but était de proposer une façon de localiser les textes de moyen français que chacun puisse utiliser: si les textes de Tissier sont localisés correctement dans mon travail, alors nous savons qu'il n'est pas nécessaire d'être aussi savant que T. Matsumura pour obtenir un résultat satisfaisant.

Il y a certainement des problèmes dans l'élaboration de mon matériel: problèmes de détail (mauvaises interprétations, mauvaises copies, contrôles insuffisants, mauvaises attributions), problèmes plus généraux (prise en compte insuffisante ou maladroite de certaines sources), problèmes généraux (négligence de certaines unités qui auraient été spécifiques diatopiquement, pas de saisie générale du texte qui aurait permis

de vérifier le caractère systématique du traitement), problèmes de présentation (manque de justification du non-traitement de certaines unités). Mais aucun de ces problèmes n'est complètement évité dans les travaux de T. Matsumura lui-même: cela n'est évidemment pas une suite de sa négligence (T. Matsumura travaille sérieusement), mais de ce qu'il est impossible de ne pas être touché par eux. Il est certainement préférable de les réduire au minimum, et c'est le devoir du travailleur soigneux que nous essayons tous d'être; mais le savant a une autre obligation encore: évaluer la portée de ses erreurs. Un perfectionnement d'apparence minuscule peut faire la différence entre un résultat sûr ou non, mais dans d'autres cas, des efforts peuvent très bien n'aboutir à aucune amélioration.

- T. Matsumura croit que mes résultats auraient été plus sûrs et plus fins si j'avais contrôlé les leçons sur manuscrit dans les cas douteux? moi aussi. Qu'ils auraient inspiré plus de confiance si j'avais contrôlé toutes les citations de Gdf dans des éditions modernes? je suis d'accord. Qu'ils auraient été plus complets si j'avais mis en fiches une centaine de textes édités depuis la parution des grandes sources lexicographiques? cela ne fait aucun doute. Mais ce n'est pas la question: je me suis fixé des buts, et j'ai cherché des moyens de les atteindre. Je n'avais pas le but de récrire les articles du FEW ou du DEAF, ni de donner une description complète et achevée du matériel lexical des farces éditées par Tissier. De ce point de vue, mon travail complété par le CR de T. Matsumura présente un état beaucoup plus avancé que sous la forme du volume édité seul et, comme tout lecteur des farces, je suis très reconnaissant à mon savant ami de son apport à cette question. Il y a cependant beaucoup de textes de moyen français (même parmi les farces) dont le lexique mérite encore des apports descriptifs, et parfois plus crucialement que ceux qui ont déjà été traités en 12 volumes par A. Tissier et en 180 pages par moi, et je n'aurais pas cru que le gain collatéral qu'offrait ma description pouvait mériter tant d'attention.
- 3. Il n'y a pas de sécurité philologique, mais seulement une critique philologique (c'est la leçon du DEAF et de Fr. Möhren). On ne pourra jamais faire fond sur un matériel philologique parfaitement sûr, et il faut se contenter 1° d'essayer toujours d'améliorer la sécurité du matériel; 2° d'évaluer la valeur des résultats et de tenir compte des incertitudes qui subsistent. Une expérience de physique qui ne tiendrait pas compte de l'imprécision des instruments de mesure n'aurait aucune valeur, aussi fins ces instruments soient-ils. Nous devons nous aussi nous efforcer de savoir (et de dire) quelle valeur nous accordons à nos résultats; dans mon livre, j'ai essayé d'évaluer cette valeur, et c'est surtout à cela qu'il voulait ser-

vir. Il aurait certes été possible d'utiliser un appareillage plus fin (et plus difficile à manier), mais il n'est pas sûr qu'il aurait été mieux adapté à l'objet. Et surtout, sur la base de l'étude de trois ou quatre textes, aucune preuve n'aurait été faite que l'outil pouvait servir les buts qu'on lui fixait.

* *

J'ai voulu faire un travail sur la localisation de textes. Il s'agit *in fine* de savoir si j'ai réussi. Comme c'est le seul texte dont il discute la localisation, j'examine en détail la critique que donne T. Matsumura de la farce Tissier 39. On pourrait croire que j'ai malignement rassemblé ici plusieurs des types d'erreurs commises ailleurs, et j'en profite pour observer leurs conséquences.

Ma localisation à Paris de Tissier 39 mériterait d'être repensée, selon T. Matsumura. Examinons dans l'ordre les arguments qu'il présente. Tout d'abord, je n'ai pas relevé desplacer v. intr. "quitter un endroit", que je traite pourtant à propos de Tissier 28 (p. 115). Pour répondre à la question de T. Matsumura, c'est par suite d'un oubli; je ne suis pas d'accord avec lui, cependant, quand il dit que cela peut avoir une répercussion sur la localisation du texte. En effet, je décris la distribution attendue de l'unité lexico-sémantique (elle repose entièrement sur les attestations anciennes) comme occidentale, sans préciser plus. Cela n'exclut pas Paris, comme on le vérifie en se reportant à la carte jointe sur le CD-Rom (une attestation parisienne), ou la carte Tissier 28 (p. 281), où je dessine les contours de l'aire, et l'ajout de ce critère s'inscrit parfaitement dans la localisation que j'ai proposée. - J'ai omis faire la chere, que je traite p. 96. Seulement, il n'est pas vrai que je «suppose que son aire de diffusion est "étroitement circonscrite (ouest de la Normandie et hbret.)"»: c'est l'aire du syntagme dans les dialectes modernes qui l'est. Quant à l'aire du mot au 16e siècle, je me suis prononcé avec beaucoup plus de prudence: «il y a [...] de bonnes chances pour qu'il s'agisse d'un syntagme régional» (p. 96), «le critère n'est pas déterminant» (p. 314, et j'épargne au lecteur la citation de mes précautions oratoires). J'aurais peut-être dû exposer plus nettement la possibilité qu'il s'agisse d'une aire de retrait, mais il m'a semblé que le matériel à disposition ne permettait pas d'esquisser un schéma historique. L'attestation que T. Matsumura signale à mon attention permet de proposer un premier historique, bien hypothétique et bien provisoire: 'unité lexico-sémantique peut-être occidentale (Paris semble l'avoir connue), dont l'aire s'est réduite à une zone étroite dans les patois modernes'. On voit que, plutôt que mon hypothèse du chapitre 4, ce sont les précautions qui l'accompagnaient qui sont vérifiées. Cela ne remet pas en cause la localisation du texte. - Pour la localisation de d'assiette, loc. adv. "immédiatement", T. Matsumura relève une contradiction entre ma liste de localisations des auteurs cités (§ 2. 4.) et l'article lexicographique: Rivaudeau est localisé une fois à Paris, et l'autre en Vendée ou à Poitiers. Cette erreur est due à une divergence (que j'ai coupablement omis de réduire) entre deux sources que j'ai utilisées pour la localisation des auteurs, et malheureusement pour mon article d'assiette, c'est la localisation dans le sud-ouest de l'espace d'oïl qui semble être la bonne [Rivaudeau n'apparaît qu'une autre fois dans mon matériel, au mot tristresse, où je l'attribue au Poitou; dans ce dernier cas, l'attestation est isolée, mais pas nécessairement suspecte]. T. Matsumura me rappelle que GesteMonglPrK est pic. selon DEAFBiblEl; j'écrivais que le texte provenait sans doute de la partie septentrionale des états bourguignons, ce qui ne me paraît pas trop différent. La localisation proposée par le DEAF s'appuie peut-être sur un compte rendu de G. Roques, ici, 58 (1994), 594-595, mais celui-ci écrivait plus précisément que le «vêtement linguistique» du texte était picard, et ne signalait pas de picardismes lexicaux. Est-il possible d'assurer que la langue de GesteMonglPrK doit être localisée dans un lieu très éloigné de Paris? Je n'ai pas cru pouvoir aller jusque là. Ainsi, trois textes sont localisés à Paris, un à Poitiers, et deux, de localisation incertaine, peuvent être rattachés hypothétiquement, l'un au nord et l'autre à la Mayenne. Je ne sais pas trop si cela peut être décrit comme une répartition aléatoire, ou s'il y a une plus forte probabilité d'apparition à Paris, et j'écrirais aujourd'hui que la valeur du critère est incertaine, plutôt que probable (p. 304). Mais même si cette valeur est nulle, le critère n'exclut pas Paris. - L'attribution de trompe s. f. "tromperie" à Paris n'aurait pas de fondements, à en croire la carte des enregistrements dialectaux. Je crois pourtant que si. J'ai expliqué à plusieurs reprises (et en particulier p. 20) que l'absence d'une variable à Paris dans les matériaux dialectaux modernes n'était pas nécessairement significative, et dans le cas de trompe il y a une raison positive d'attribuer la variable à la capitale: c'est son attestation chez A. Hardy. Seulement, cette raison n'est pas déterminante (il aurait pu prendre le mot dans l'Ouest). Tout cela me semble justifier ma conclusion, que je rappelle: «Trompe est occidental, mais les critères réunis jusqu'ici ne permettent pas de savoir si son aire comprenait ou non Paris» (p. 304); j'aurais pu aller plus loin et postuler, jusqu'à preuve du contraire, la présence parisienne du mot. - Au bilan, que penser de la localisation de Tissier 39 à Paris, compte tenu des corrections de T. Matsumura? Quatre critères (apensé, cabuseur, desplacer, trompe) intersectent à Paris et à Paris seulement, deux autres (abiller et laysant), dont les aires sont presque entièrement séparées, ne font que toucher l'Île-de-France, mais pour chacune de ces unités il y a des raisons de ne pas exclure qu'au 16e siècle l'aire des unités ait pu comprendre la capitale; s'il s'agit dans les deux cas d'aires occidentales, l'une est normande et l'autre plus méridionale, et Paris forme peut-être leur meilleure intersection. Enfin, faine semble seulement parisienne, même si je ne juge pas le critère parfaitement sûr. Ma conclusion reste inchangée: le texte, qui contient un assez grand nombre de mots occidentaux, est certainement parisien.

Yan GREUB

Réponse à la réponse, de Takeshi Matsumura

Il y a presque vingt ans, Jean-Pierre Chambon soulignait: «Il va sans dire que l'approche philologique est à chaque instant nécessaire à l'étymologiste pour assurer ses lectures, saisir les valeurs sur les textes, dater et localiser» (ACILR 18, vol. 7, p. 218, n. 3). Cette exigence, à laquelle je souscris pleinement, me semble être en contradiction avec la formulation extrémiste de Yan Greub selon laquelle «[...] tout pourrait être faux dans le détail de mon chapitre 4 que mes localisations de textes ne seraient pas encore démontrées avoir échoué [...]». Même si je suis sensible à l'argumentation de Greub, je trouve que son idée que les résultats auxquels il aboutit doivent inspirer confiance malgré tous les défauts relevés, se trouve en contradiction avec les principes de la Science en lesquels je me reconnais. Cela me semble un point de vue presque "autoritariste", dans lequel la confiance qu'inspire un chercheur défini doit garantir, à elle seule, la validité de ses résultats.

Si je me suis occupé depuis presque vingt ans de l'étude des régionalismes en ancien et moyen français, je n'en crois pas pour autant que ce domaine puisse m'appartenir; je crois tout simplement que dans ce domaine de la Science comme dans tous les autres, la hâte peut avoir des effets secondaires non désirés, et diminuer les résultats d'une recherche même d'envergure. La philologie est une érudition qui «prend les textes au sérieux» et qui doit jouer «son rôle de défenseur des textes soumis à la torture [...] des systèmes et des a priori» comme le disait Gilles Roques (ACILR 18, vol. 7, pp. 246 et 248); ce sont là des exigences pour la lexicographie philologique qui mettent la barre très haut en ce qui concerne l'attention aux détails.